



Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement
tenue le mercredi 10 décembre 2025 - 18h00
pour l'école BOUCHARD et à laquelle les membres suivants sont présents :
Rencontre en présentiel & vidéoconférence

Membres présents en présentiel:

M. Jean-Charles Descarries, parent & vice-président	Mme Catherine Magnan, directrice
Mme Jessyka Paquette, parent	
Mme Chantal Parent, parent substitut	

Membres présents en vidéoconférence :

M. Gaël Tchatchou, parent & président	Mme Mylène Girard, TES, personnel de soutien
Mme Julie Grant, parent & secrétaire	Mme Isabelle Brisson, enseignante - art dramatique
Mme Vanessa Gareau, parent & représentante CP	Mme Nathalie Bélanger, représentante du SDG

Membres absents :

Mme Julie St-Jean, parent substitut	
-------------------------------------	--

1) Mot de bienvenue

Mme Magnan souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée à 18 h 01. Étant donné la tempête de neige, plusieurs personnes participent en vidéoconférence, dont M. Gaël Tchatchou. M. Jean-Charles Descarries assurera donc le déroulement de la rencontre.

Une minute de silence est observée afin d'exprimer notre soutien et nos pensées à la famille Raymond.

2) Vérification des présences et constatation du quorum

Le quorum étant atteint, les présences et les absences sont consignées dans le tableau ci-dessus.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Tous les membres avaient lu l'ordre du jour.

Proposé et adopté M. Jean-Charles Descarries

Secondé par Mme Julie Grant

Résolution : **CE-057-2526-006**

4) Dispense de la lecture du procès-verbal du 15 octobre 2025;

Les membres avaient tous lu le PV du 15 octobre 2025 avant la rencontre.

5) Suivi et adoption du procès-verbal du 15 octobre 2025;

Le procès-verbal n'est pas approuvé puisqu'une modification doit y être apportée. Au point 9, les activités ont été approuvées à la majorité et non à l'unanimité. La correction sera effectuée et le procès-verbal du 15 octobre sera adopté lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

6) Parole à l'assemblée;

Il n'y a pas d'assemblée publique en raison de l'absence de parents externes au CÉ. Aucun point à signaler.

7) PRIÉ (Plan de répartition des immeubles et des établissements):

Les membres avaient pris connaissance du PRIÉ. Le nouveau PRIÉ n'a pas d'impact majeur sur l'école, mais l'IMSE nous affecte grandement. L'IMSE (indice de milieu socioéconomique) passe de 9 à 7. Voici les changements et les impacts qui en découlent :

- Perte d'une classe de maternelle 5 ans
- Perte d'un poste d'enseignante
- Maintien de la classe kangourou
- Maintien de la maternelle 4 ans
- Disponibilité d'un local supplémentaire
- Réduction du budget reçu par le CSSRDN, soit 87 436 \$ pour l'année scolaire 2025-2026
- Augmentation du nombre d'élèves par classe, soit de 24 à 26 élèves selon le niveau
- Réduction de la commande de petits déjeuners
- **Report du projet de rénovation de l'école**
 - L'école ne dispose pas de suffisamment d'espace dans les anciens locaux de Saint-Philippe.
 - Le début du projet de rénovation est donc reporté d'un an, tout comme le déménagement temporaire des élèves et de l'équipe-école.
 - Le CSSRDN a entrepris des démarches supplémentaires afin de bonifier le projet initial. La population de Brownsburg évolue rapidement et il est déjà possible de prévoir un manque d'espace pour accueillir tous les élèves du secteur.
 - Ce report accorde une année supplémentaire afin de mieux s'organiser et planifier le projet ainsi que le déménagement.
 - Une lettre sera envoyée aux parents.

8) Conformité Code de vie

Une annexe sera ajoutée à l'agenda l'an prochain. Pour l'année en cours, celle-ci sera transmise aux parents par courriel. Certains éléments ajoutés font suite à des demandes gouvernementales. Voici quelques éléments qui se retrouvent dans l'annexe :

- ***Nos principes de base***
 - Environnement **respectueux**, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif.
 - Collaboration, Entraide et Écoute sont des valeurs importantes
 - Agir avec **civisme** envers les autres élèves et le personnel de l'école
 - L'élève doit respecter l'autorité de l'école et son milieu d'apprentissage, etc
- ***Comportements attendus***
 - Respect des règles de l'école et celles de ma classe.
 - Aucun geste d'intimidation ni de violence.
 - J'appelle les membres du personnel de l'école « **madame** » ou « **monsieur** », et je les **vouvoie**, etc.
 - Avoir le **visage à découvert**, sauf lorsqu'il doit être couvert en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches.
- ***Téléphones et appareils mobiles***
 - Les téléphones, écouteurs et autres appareils mobiles personnels ne doivent pas être utilisés du début à la fin de la journée de classe. Cette règle s'applique dans l'école, sur les terrains et lors des activités scolaires à l'extérieur. Il y a seulement quelques exceptions.
- ***Sanctions et gestes réparateurs***
 - Lorsqu'une règle n'est pas respectée, des mesures graduelles peuvent être prises

Adopté Mme Julie Grant

Secondé par M. Gaël Tchatchou

Résolution : **CE-057-2526-007**

9) Mesures dédiées et protégées

Mme Magnan nous présente le document. Il s'agit de la confirmation des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2025-2026. Ce document sera signé par le président et la secrétaire du CÉ.

Proposé par M. Jean-Charles Descarries

Adopté par M. Gaël Tachtchou

Résolution : **CE-057-2526-008**

10) Photos Scolaires

Ludik Photographie sera la photographe pour l'année scolaire 2025-2026. Toutefois, certains éléments devront lui être communiqués. Des membres ont mentionné que le teint et la pose de certains élèves étaient moins satisfaisants et souhaitent en discuter avec Ludik. Mme Julie Grant se retire du vote afin d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel.

Approuvé à l'unanimité avec des recommandations pour la photographe

Résolution : **CE-057-2526-009**

11) Campagne de financement 2025-2026

La campagne de financement a été un grand succès. Environ 8 000 \$ ont été amassés. Un travail remarquable a été accompli par la secrétaire et les enseignantes responsables. Il a donc été décidé de s'arrêter à cette campagne et de ne pas lancer de deuxième campagne de financement pour l'année scolaire 2025-2026.

Les nouvelles activités proposées sont conservées pour l'an prochain :

- Simplement ici : plateforme de produits locaux dont un % des ventes pourrait être remis à l'école
- Produits de l'érable, provenant de l'Estrie (non locaux)
- Organisation d'une friperie
- Création d'œuvres d'art par les élèves avec mise aux enchères

12) Parole au délégué du comité de parents

Mme Vanessa Gareau nous partage les informations concernant la dernière rencontre :

- **Transport**
 - Zone à risque
 - Modification de la politique de transport
 - Norme de distance
 - Droit au transport vs SDG
 - Transport lors d'une deuxième adresse, etc.
- **OPP** : L'OPP (Organisme de Participation des Parents) en milieu scolaire est un groupe de parents bénévoles qui collaborent avec l'école pour soutenir la réussite des élèves et la vie scolaire, en participant à des activités parascolaires, des collectes de fonds, etc. On en n'a pas à l'école Bouchard pour le moment.
- **Cliq École** : ce qui va remplacer Mozaïk et Classroom

13) Parole à la direction et aux enseignantes

- Les vacances de Noël approchent et de belles activités sont prévues.
- Mme Magnan a été en convalescence et souligne que l'équipe-école a très bien géré cette période. Elle tient également à souligner le travail exemplaire de M. Patrice, qui a assuré la relève pendant son absence.
- Mme Mylène (TES) mentionne qu'elle perd sa stagiaire, laquelle a été d'une grande aide.
- Plusieurs enseignantes sont également enceintes.

14) Parole à la représentante du service de garde

Mme Nathalie nous informe de la mise en place d'un nouveau local « relaxe et zen » en soirée au SDG. Certains élèves ont besoin de calme et d'un espace personnel. Ce local répond à ce besoin et s'avère très bénéfique. Les élèves peuvent s'y rendre de leur propre initiative ou sur la suggestion d'une éducatrice.

Une journée pédagogique « cocooning » a également eu lieu, ainsi qu'une sortie au Mégamaze.

15) Calendrier des rencontres du CÉ

La prochaine rencontre aura lieu le 11 février 2026 à 18h00.

16) Questions diverses

- **Classes multi-niveaux** : Mme Catherine explique le fonctionnement des classes multi-niveaux et souligne l'importance de mieux guider les élèves et les parents concernant les changements et la manière dont ces classes opèrent, notamment en ce qui concerne les bulletins.
- **Sortie au SDG** : un problème est survenu lors des inscriptions, lié au nombre de places disponibles.
- **Maison des jeunes (MDJ)**: L'ancien bâtiment de la MDJ deviendrait une bibliothèque à la ville.

17) Levée de l'assemblée

M. Jean-Charles Descarries propose et adopte la levée de l'assemblée à 20h00

Secondée par Mme Julie Grant

Résolution : *CE-057-2526-010*

Mme Julie Grant, Membre parent et secrétaire de la rencontre

Mme Catherine Magnan, Directrice